

# Recensement des besoins en modes de garde pour la petite enfance (0-6 ans) dans le Cotentin.

Juin 2021 - rapport d'enquête



## Préambule

*Cette enquête concernant les besoins en modes de garde pour la petite enfance (0 - 6 ans) dans le Cotentin est issue d'une volonté d'amélioration sociale.*

*La période sanitaire n'ayant pas été propice à un accueil des résultats, il a été décidé d'en reporter la publication afin qu'elle soit la plus porteuse possible.*

*Cette période a d'ailleurs démontré que les besoins en modes de garde ont une influence extrêmement forte sur la vie sociale et économique. De nombreux salariés, lors de chaque confinement et fermeture de classe, ont dû faire des demandes d'activité partielle afin de garder leurs enfants*

## Objectifs

Cette enquête a pour objectifs principaux :

- de recenser les besoins en modes de garde pour la petite enfance (0 - 6 ans) dans le Cotentin ;
- améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT) ;
- améliorer l'attractivité du bassin d'emploi du Cotentin.

Ces objectifs permettront d'établir les axes d'amélioration concernant les manques en modes de garde.

## Méthodologie

**Le questionnaire a été envoyé via les réseaux sociaux sous forme d'un lien.** Ce lien est resté actif du 18 février 2020 au 11 mars 2020 afin d'avoir un temps de réponse suffisant.

Le questionnaire comprenait plusieurs parties et permettait de s'exprimer sur plusieurs points afin que l'enquête soit la plus exhaustive et la plus qualitative possible.

Conditions préalables :

- garantir le plus strict anonymat ;
- n'avoir aucune obligation de répondre à une question (soit la question comportait la mention "sans avis" ou "ne se prononce pas" (NSPP), soit elle pouvait ne pas être complétée) ;
- n'être à aucun moment orienté.

Les graphiques sont exprimés soit en pourcentage, soit en nombre de réponses.

# Retour de réponses/cartographie

Nous avons reçu 356 réponses ce qui est très important pour un questionnaire de ce type.

**356 réponses**

<b>Sexe</b>	Femme :	<b>81%</b>
	Homme :	<b>19%</b>

<b>Situation familiale</b>	Marié, pacsé, concubinage :	<b>90%</b>
	Autre :	<b>10%</b>

<b>Avec enfants</b> <i>Réponses multiples</i>	De - 6 ans :	<b>83%</b>
	De + 6 ans :	<b>27%</b>
	Sans enfant :	<b>10%</b>

<b>Nombre d'enfants</b>	1 enfant :	<b>41%</b>
	2 enfants :	<b>44%</b>
	3 enfants :	<b>12%</b>
	4 enfants et + :	<b>3%</b>

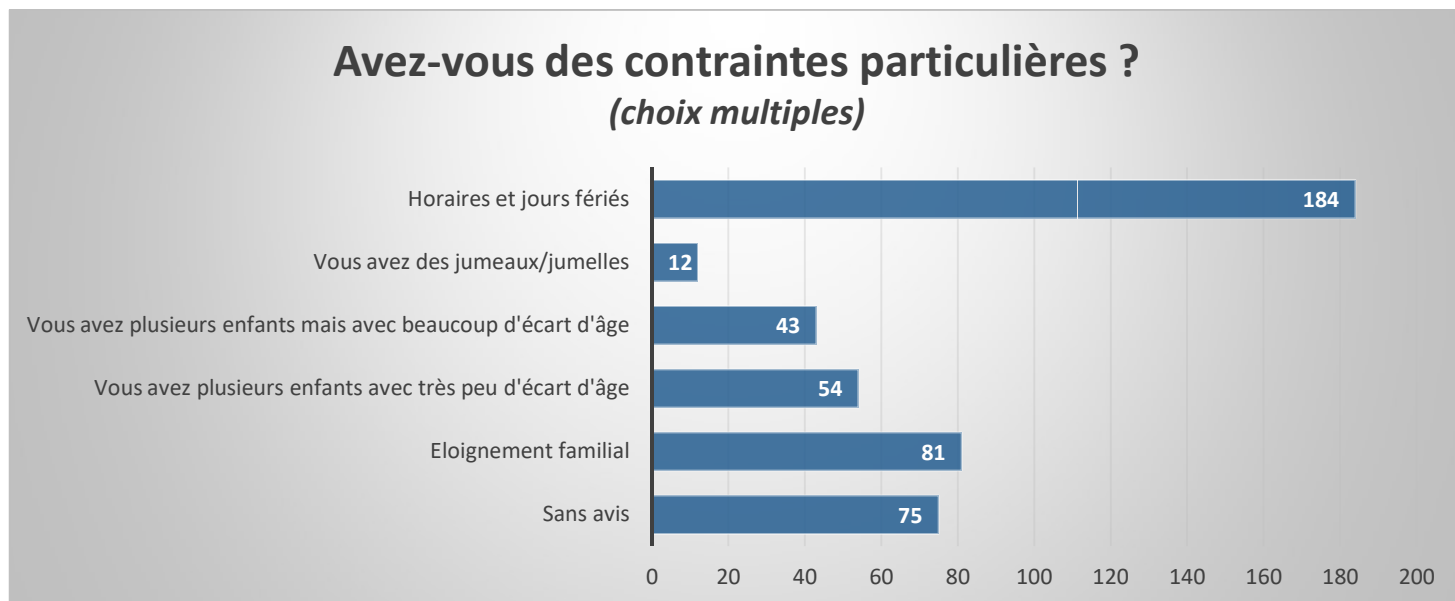
**Cette enquête s'appuie sur la garde de plus de 500 enfants**

**dont plus de 300 sont nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

*Les "verbatim" issus de vos commentaires sont mis  
en bleu et entre guillemets.*

## 1- Vos contraintes

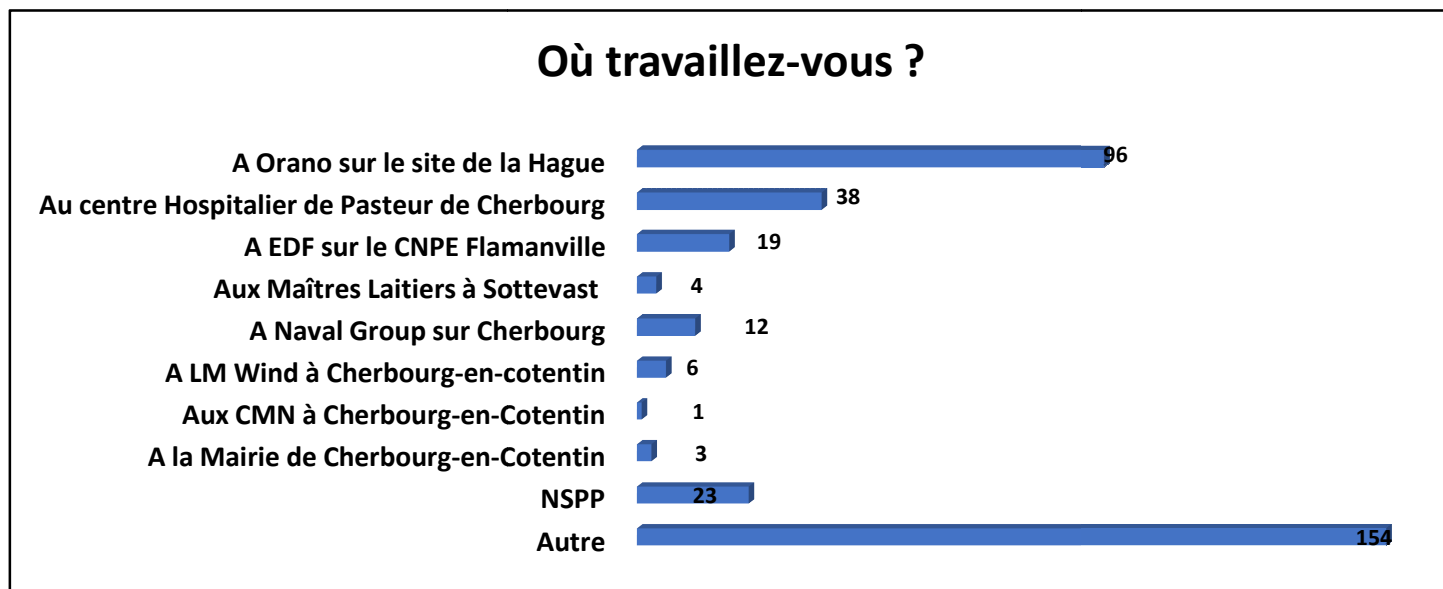
Tout d'abord, il convenait d'avoir une vision claire de vos contraintes.



On constate que la contrainte dominante est celle des horaires et jours fériés. Cette contrainte est liée à un monde du travail dont la part en horaires atypiques est de plus en plus importante.

L'éloignement familial est également relevé comme une contrainte importante, celui-ci ne permettant pas de bénéficier d'une aide familiale.

## 2- Votre situation professionnelle

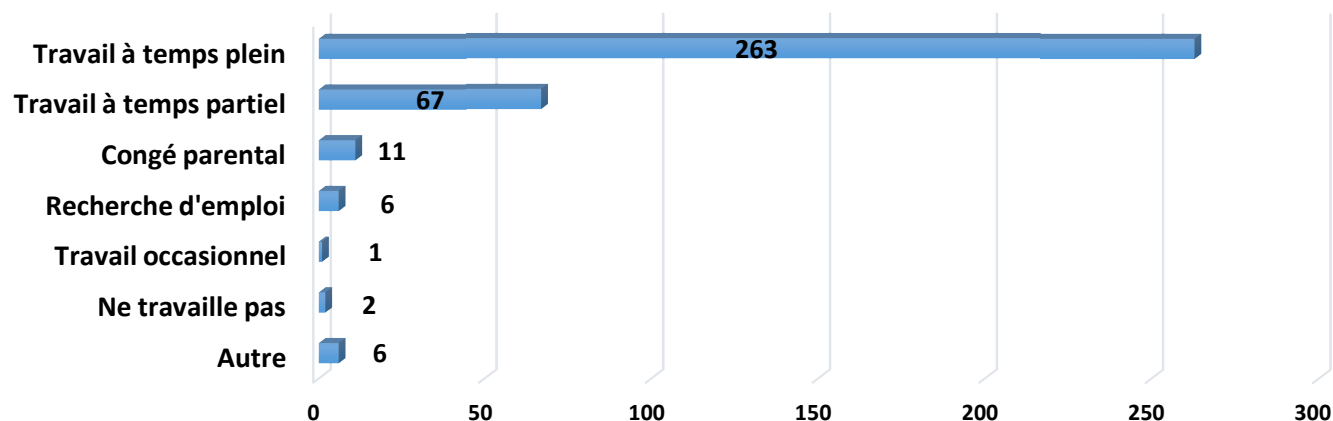


Environ la moitié des répondants travaillent pour les grandes entreprises de la région. A noter qu'une très large palette de métiers figurent dans « Autre » : commerçants, militaires (*marine nationale, gendarmerie*), professeurs, artisans ...

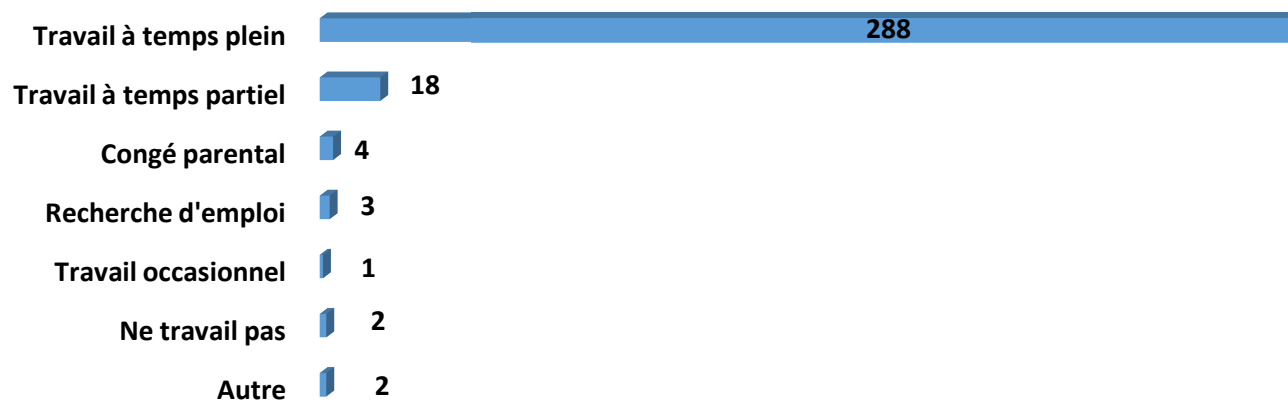
Nous vous avons également demandé où travaille votre conjoint(e). Là encore, on retrouve une large palette de métiers en lien avec les grandes entreprises de la région, dans la santé, dans le commerce, dans l'artisanat ...

**On peut ainsi confirmer une prédominance de métiers avec des contraintes d'horaires dans notre région.**

## Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?



## Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint(e) ?



En grande majorité, les **deux personnes du couple** travaillent à temps plein.

Là encore, cela confirme une évolution notable des schémas structurels familiaux. De nombreux commentaires ont été faits sur l'aspect professionnel :

« Proposition d'embauche horaire posté, refus car pas de garde. »

« Obligation de rester à la maison et de ne pas reprendre le travail. »

« Faute de mode de garde, j'ai quitté mon travail. »

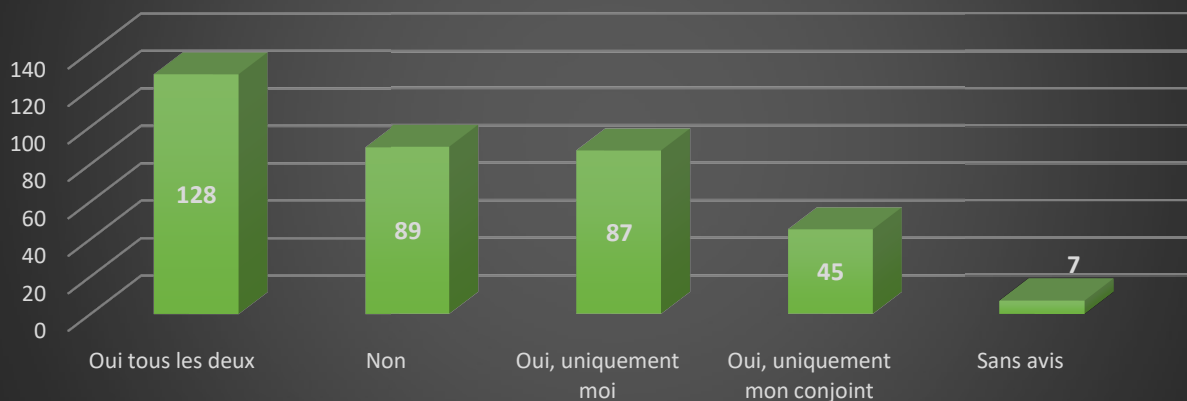
**Ces commentaires démontrent un impact important au niveau professionnel lié aux modes de garde d'enfants.**

Afin d'affiner l'impact du travail en horaires atypiques, nous vous avons demandé si vous étiez concernés.

Au préalable, l'enquête précisait clairement la définition prise pour les horaires atypiques :

les horaires atypiques représentent tout ce qui se démarque des horaires dits "normaux" (travail du lundi au vendredi, de 7h à 19h, avec 2 jours de repos successifs) : travail posté, de nuit, fin de semaine (week-end), horaires variables, semaines irrégulières, heures supplémentaires et travail morcelé (coupures dans la journée).

## Vous et/ou votre conjoint travaillez en horaires atypiques ?



**36% des répondants sont en couple travaillant tous les deux en horaires atypiques !**

**73% des répondants sont dans un couple avec au moins un des deux travaillant en horaires atypiques.**

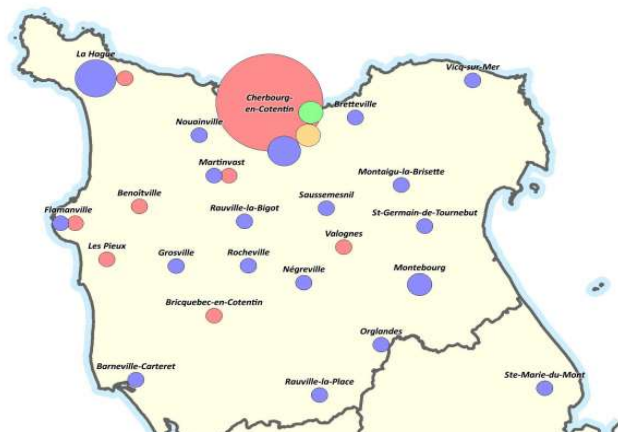
D'ailleurs, à titre d'information, **près de 2 salariés sur 3 travaillent en horaires atypiques.**

Selon une étude DARES, 19% des Français travaillent de nuit ou en fin de semaine, 17,5% à temps partiel, 10% de façon occasionnelle et 10% ont des horaires longs et flexibles. Au final, seulement 37% des Français ont des horaires de travail dits « normaux ».

### 3- Modes de garde de la région

Nous mettons à disposition une cartographie récente des différents modes de garde afin de bien visualiser les disponibilités existantes. Ces structures sont majoritairement ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 19h.

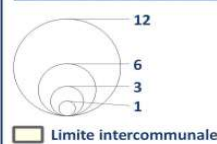
## Maisons d'assistantes maternelles et établissements d'accueil du jeune enfant



#### Types d'établissement :

- Crèche collective, Micro-crèche, Multi-accueil et multi-accueil d'entreprises
- Crèche familiale
- Halte garderie
- Maison d'assistantes maternelles

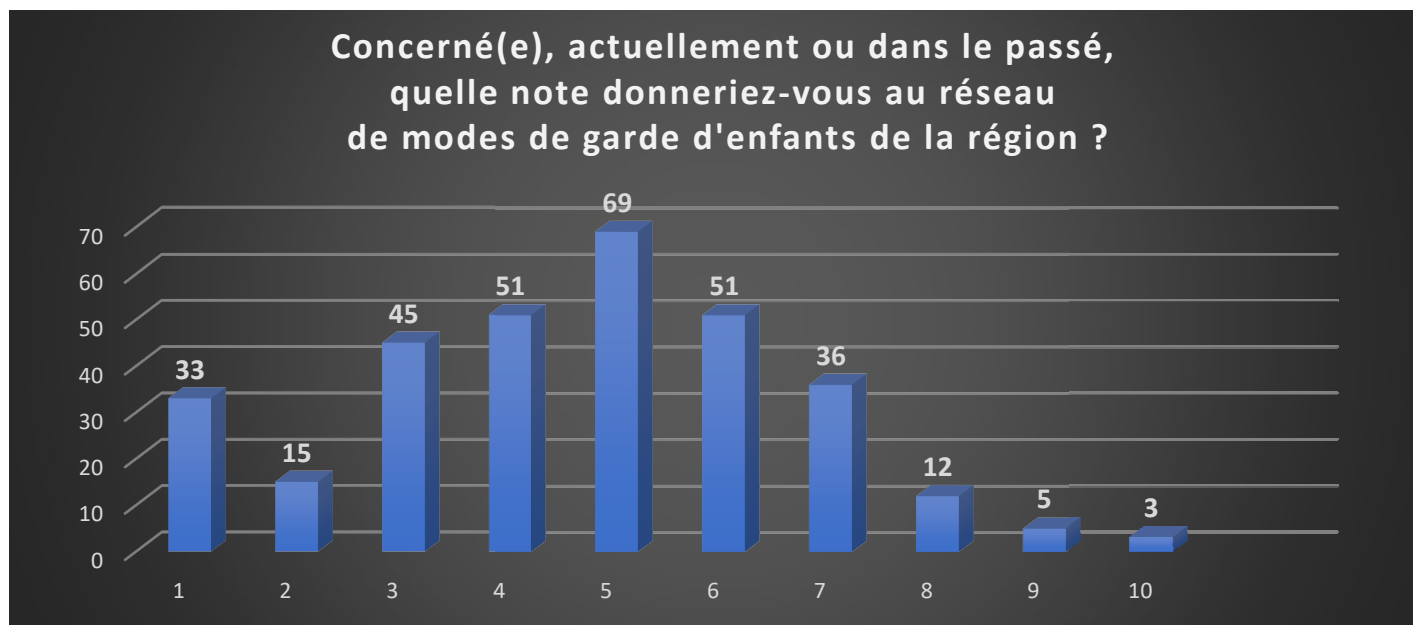
#### Nombre d'établissement par commune :



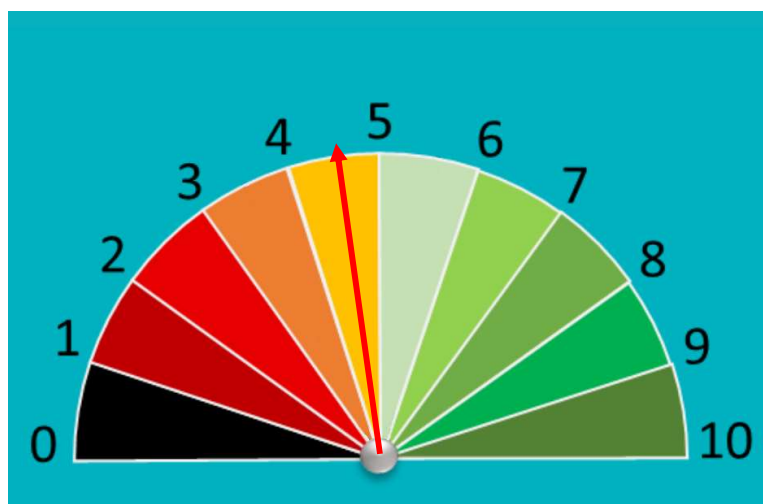
Certaines structures locales ont des horaires *plus larges*, à l'instar de celle de Benoîtville qui ouvre à 6h30 ou des crèches « Pim Pam Pomme » ouvertes de 5 à 22H.

A titre d'exemple, la crèche « Pim Pam Pomme » d'Equedreville répondait à une demande initiale du Groupe Orano, celui-ci ne réservant, désormais, plus aucune place au sein de cette structure pour ses salariés. Cela démontre un manque d'implication des grandes entreprises concernant ce problème.

### 3-1 Noter le réseau des modes de garde de la région



Alors qu'il était impossible de mettre « 0 », la note moyenne est de 4.6.



Ce score médiocre démontre que les capacités d'accueil ne sont clairement pas satisfaisantes.

« Pas de place en crèche »

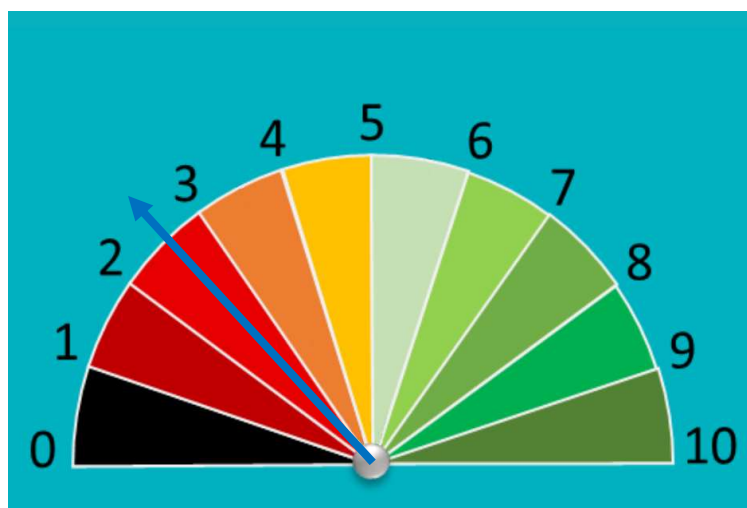
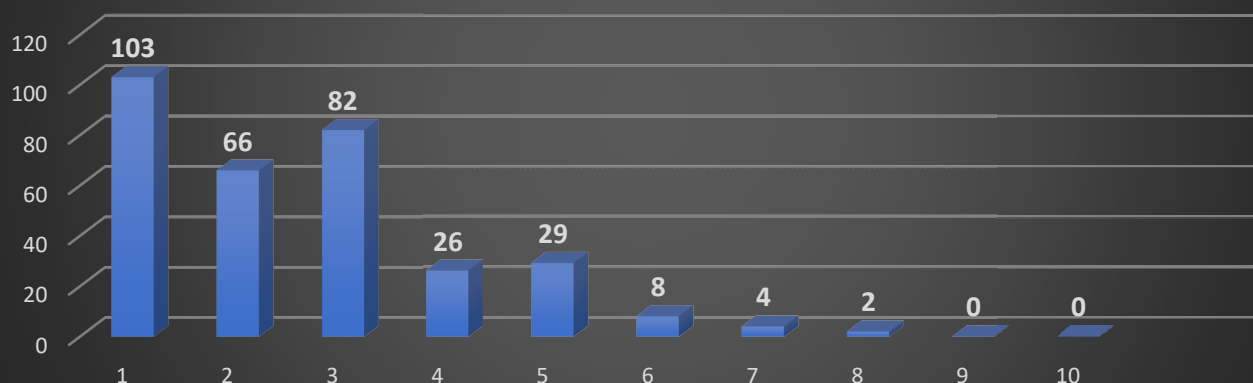
« Pas assez de crèches »

« Peu de nourrices disponibles et places en MAM et crèche très limitées »

« Manque de garde même en horaires normaux »

### 3-2 Noter le réseau des modes de garde de la région en horaires atypiques

Concerné(e), actuellement ou dans le passé, quelle note donneriez-vous au réseau de modes de garde d'enfants de la région en horaires ATYPIQUES ?



**Le réseau des modes de garde en horaires atypiques obtient une note de 2.6 !**

Cette note catastrophique démontre l'état du réseau des modes de garde d'enfants en horaires atypiques. Les commentaires recueillis sont d'ailleurs éloquentes :

« Très difficile, voire impossible, de trouver un moyen de garde (qui ne soit pas hors de prix) en dehors des horaires "classiques" »

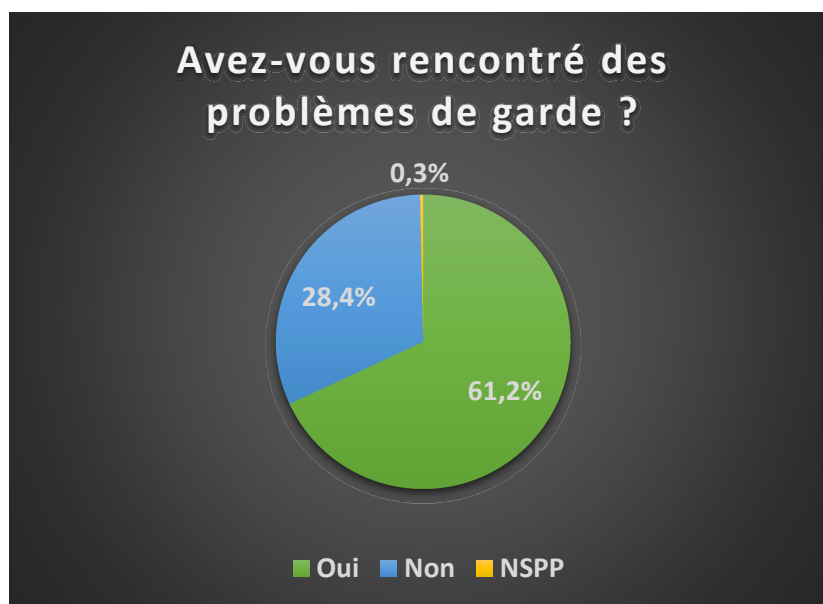
« Les horaires atypiques de type postés n'intéressent pas les nourrices. »

« Aucune garde aux horaires postés 5\*8 ni même 2\*8. »

« Garde compliquée les nuits, les week-ends, les jours fériés particulièrement et vacances scolaires. »



## 4- Difficultés des modes de garde



**Vous êtes plus de deux tiers à avoir rencontré des problèmes de garde.**

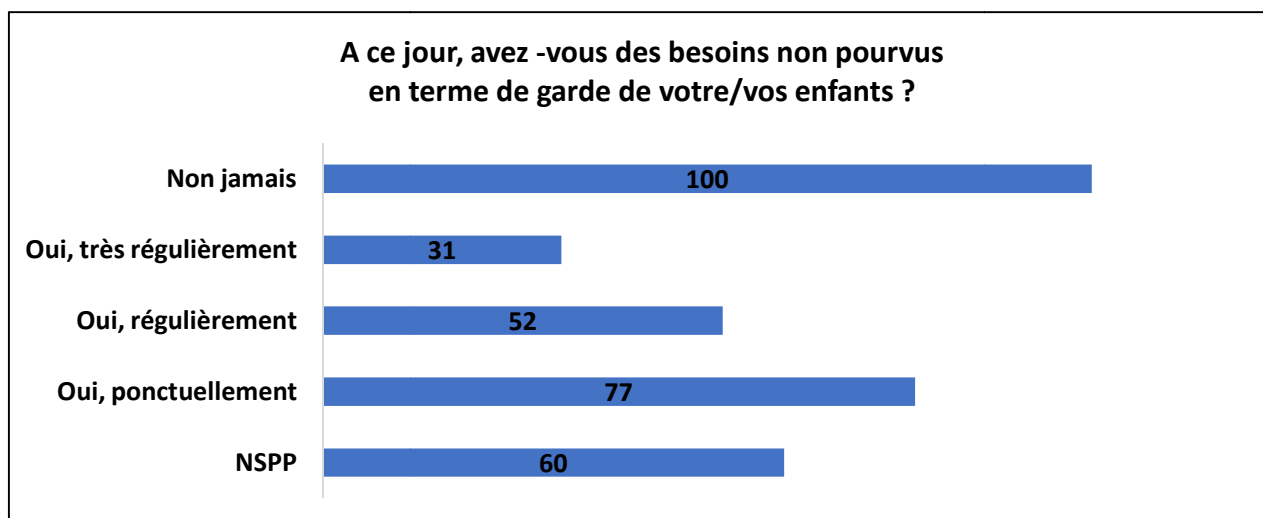
Nous avons alors demandé de préciser les périodes concernées.

**Deux premières constatations générales émergent des commentaires :**

- Les difficultés ne sont pas nouvelles, mais non résolues depuis plusieurs années.
- La très grande majorité des problèmes sont très récents (années 2019 et 2020).

## 5- L'identification des besoins

### 5-1 besoins non pourvus

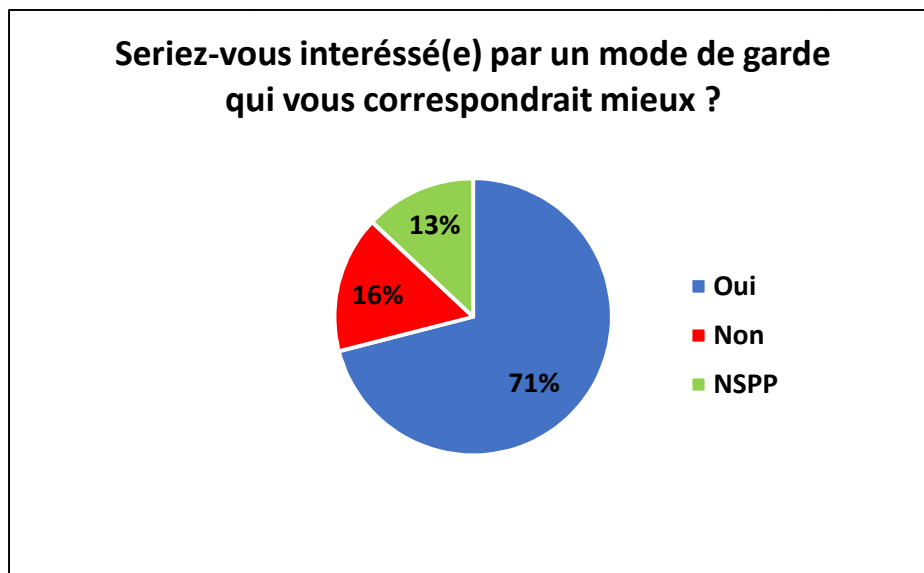


**Vous êtes seulement 31% à annoncer n'avoir jamais eu de besoins de garde non pourvus.**

Nous vous avons donc demandé de préciser les besoins non pourvus.

**Vous êtes très nombreux à exprimer :**

- **les difficultés lorsque votre assistante maternelle est en congé ou malade ;**
- **les besoins non pourvus en week-end et en semaine avant 7H et après 19H ;**
- **les besoins non pourvus pendant les vacances scolaires.**

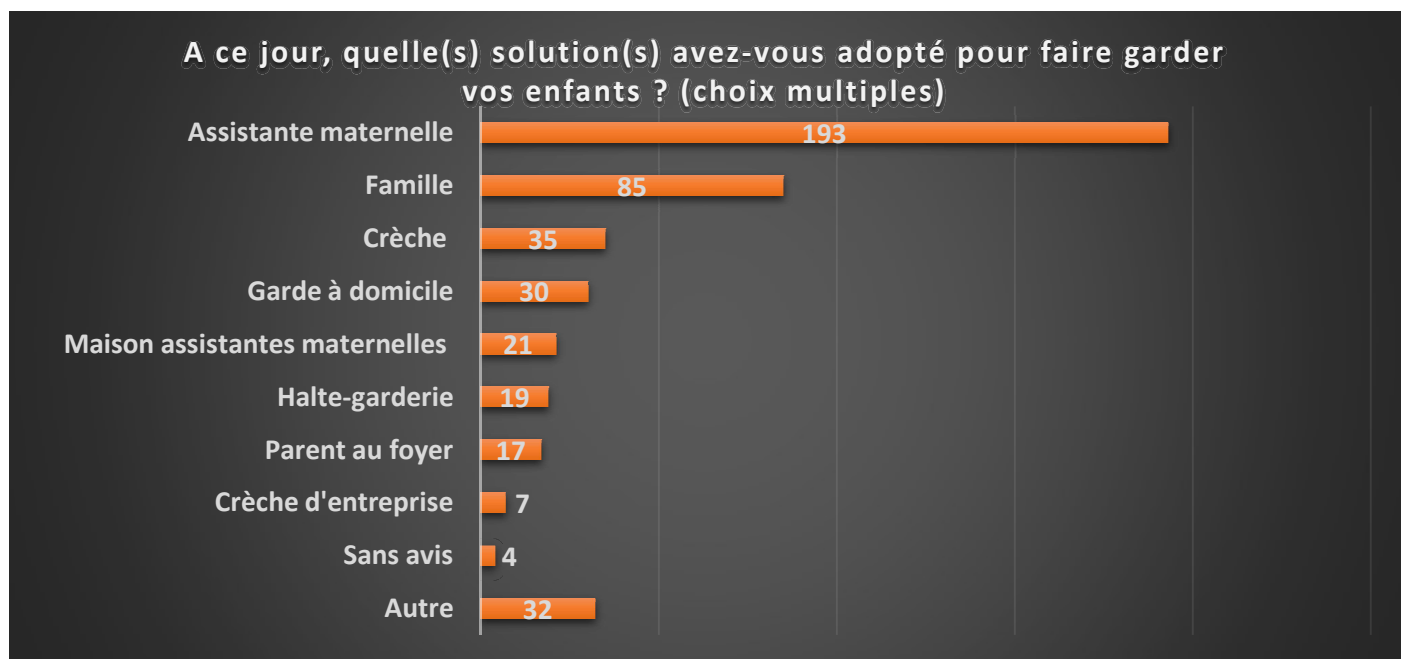


**71% d'entre vous déclarent être intéressés par un mode de garde qui leur correspondrait mieux.**

À notre question "*Sur quelle commune souhaiteriez-vous ou auriez-vous souhaité idéalement ce mode de garde ?*", les réponses sont très variées. Cherbourg-en-Cotentin étant logiquement la ville la plus citée, suivi de celles de la Hague, Les Pieux, Bricquebec-en-Cotentin, Quettehou / Saint-Vaast-la-Hougue, Portbail, et Saint-Sauveur-le-Vicomte/ Picauville.

Cela démontre une problématique commune à l'ensemble du Cotentin.

### 5-2 solutions de modes de garde retenues



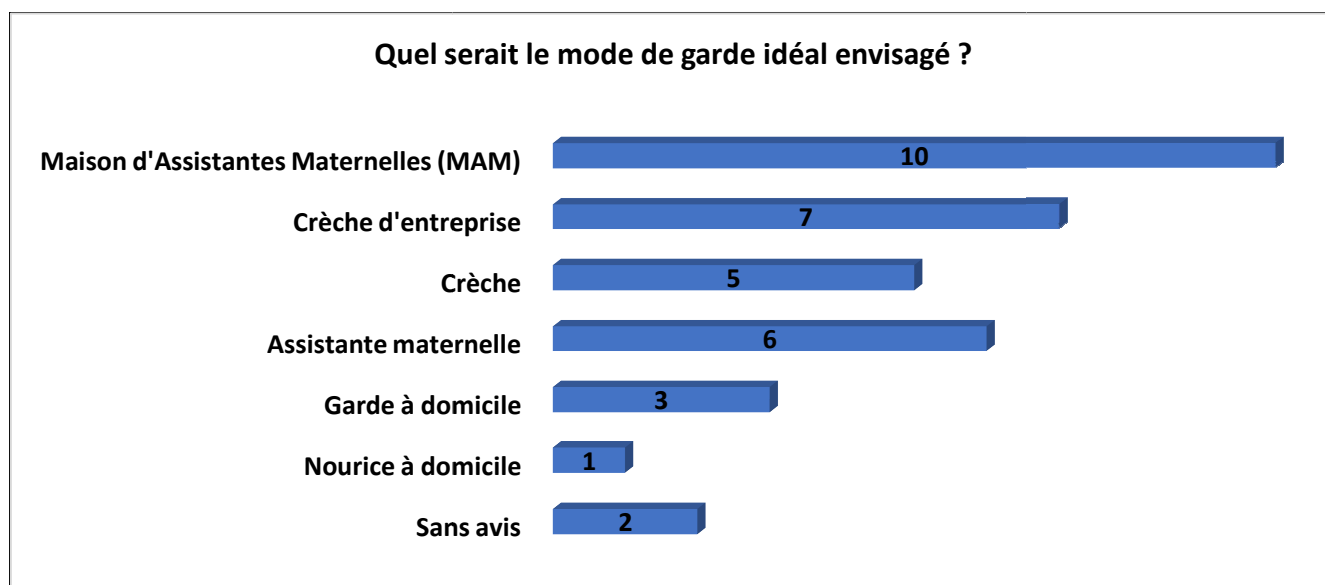
**Les assistantes maternelles sont la solution la plus utilisée. La crèche d'entreprise reste une solution très rare du fait d'un développement extrêmement limité. Les solutions en crèche demeurent également très insuffisantes.**

On constate une part non négligeable du recours à la famille démontrant **la contrainte qu'est l'éloignement familial** en l'absence de cette possibilité. Cela implique de limiter cette contrainte par un réseau de modes de garde développé et adapté.

Dans "Autre" vous citez notamment : le périscolaire, les centres de loisirs et les arrangements avec amis/voisins.

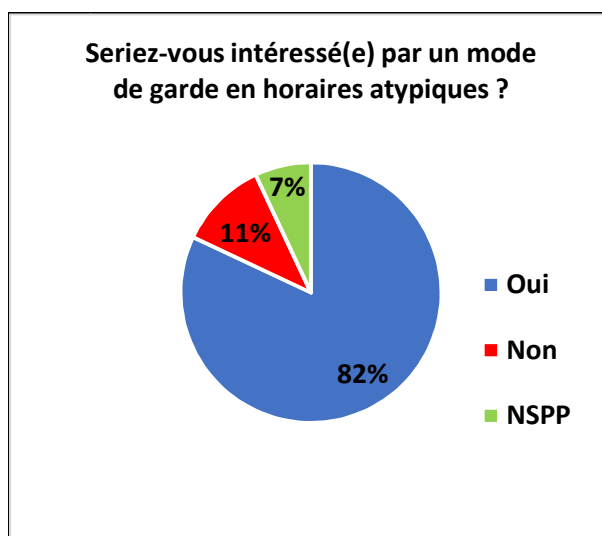
### 5-3 mode de garde idéal

Nous avons demandé aux personnes ayant répondu au préalable qu'elles envisageaient d'avoir un enfant dans les 3 ans à venir, quel serait leur mode de garde idéal. (33 personnes ont répondu qu'elles envisageaient d'avoir un enfant dans les 3 ans à venir)

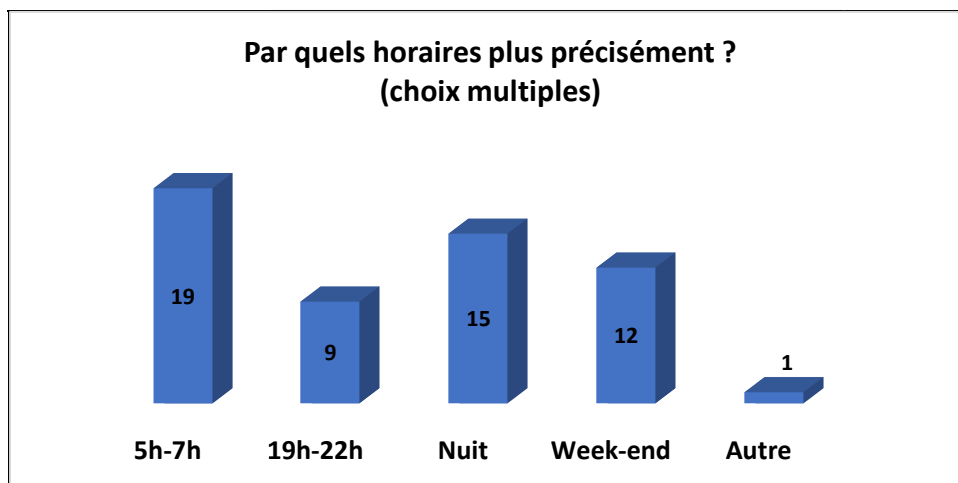


A contrario des solutions retenues, on constate que **le mode de garde idéal envisagé est beaucoup plus homogène. Crèche d'entreprise et crèche sont souhaitées au même niveau qu'une assistante maternelle individuelle.** Cela confirme un déséquilibre très important entre la demande et l'offre des modes de garde.

Nous avons demandé à **cette même population** si elle serait intéressée par un mode de garde en horaire atypique.

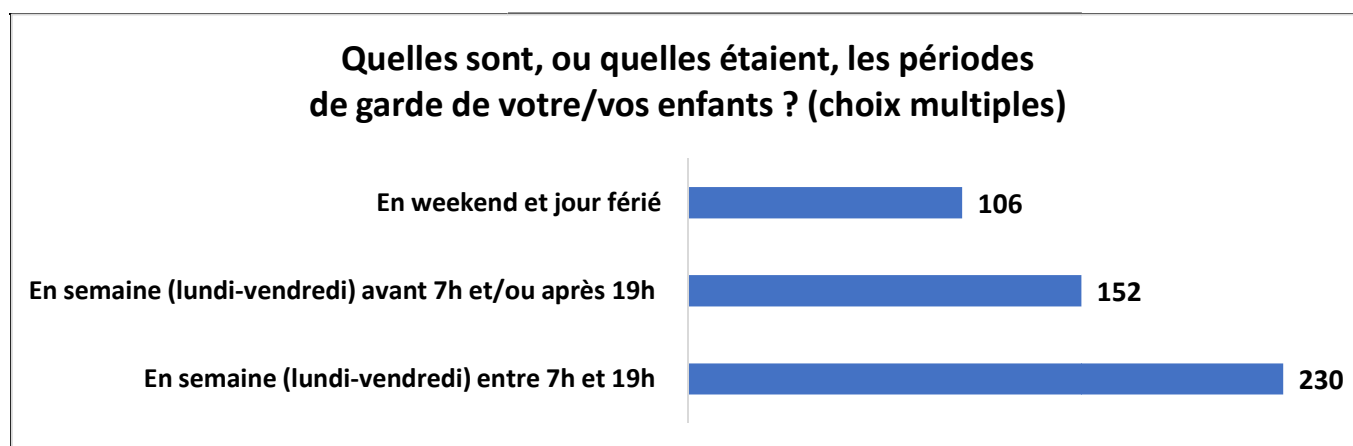


82% répondent que c'est un mode de garde qui les intéresserait. Nous avons donc voulu savoir par quels horaires afin d'affiner.

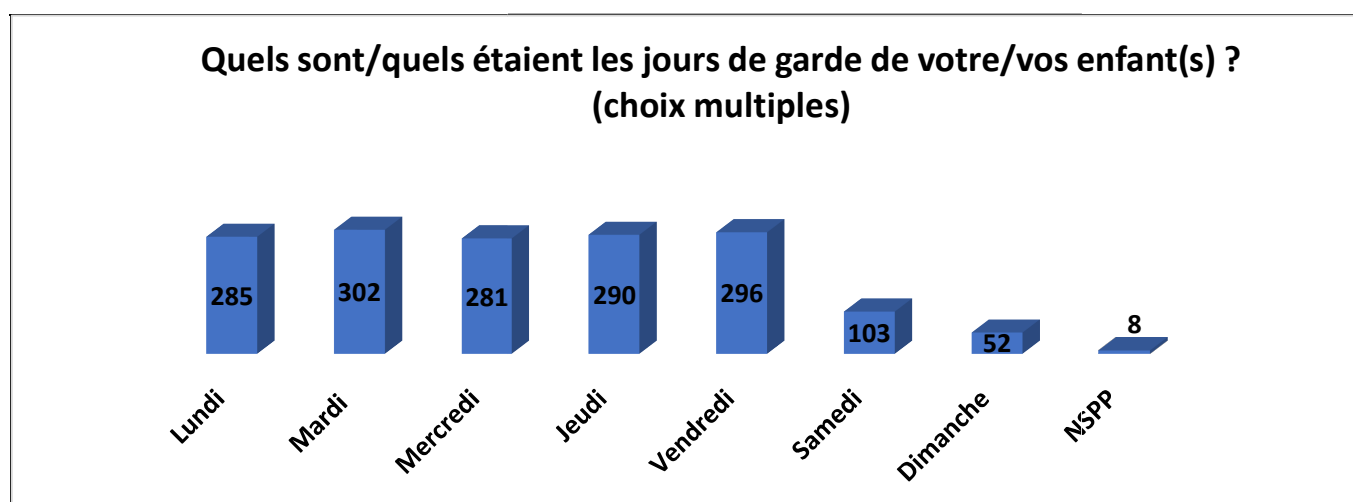


Les souhaits de garde couvrent l'ensemble des horaires atypiques.

#### 5-4 Etude des périodes et horaires de garde d'enfants



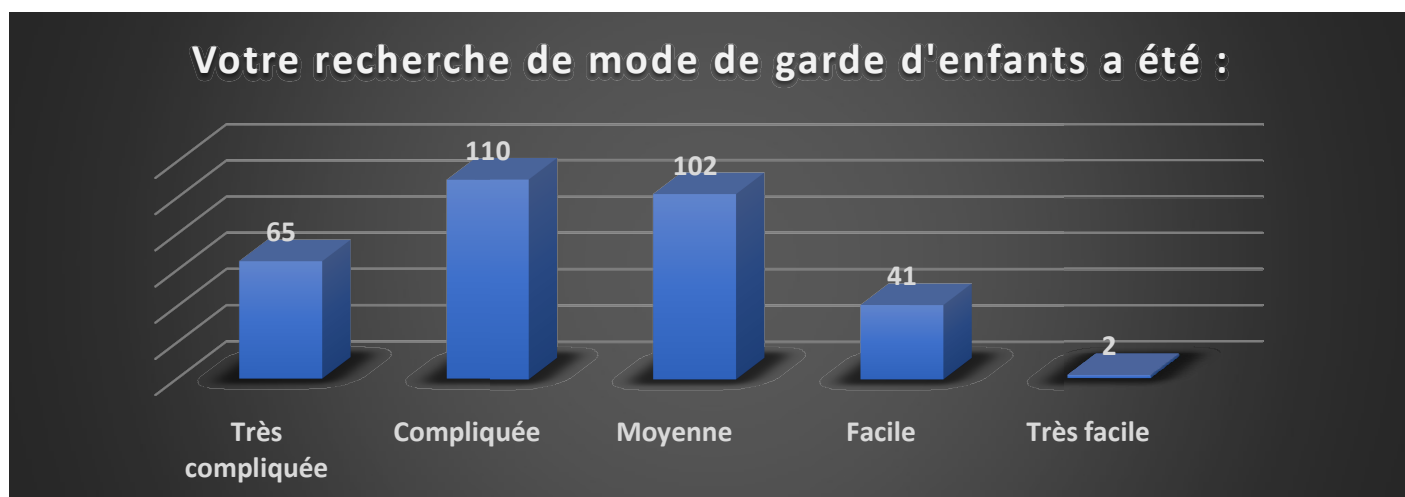
On constate que la garde des enfants, si elle est très importante en horaire normal, est également essentielle en horaire atypique.



Sans surprise ce sont les journées du lundi au vendredi les plus utilisées. Il est cependant relevé que la garde en week-end est importante.

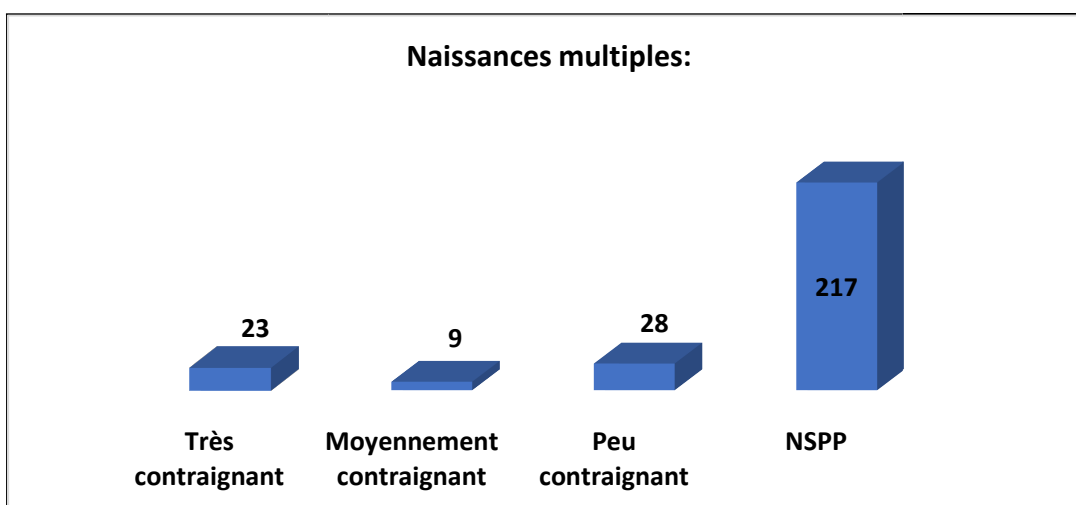
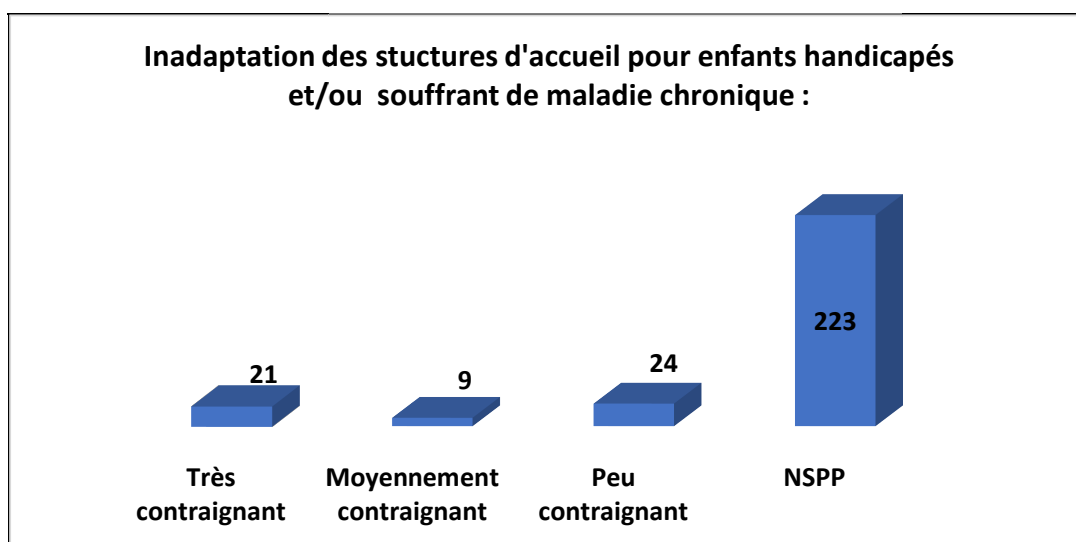
**Le samedi représente environ 35% d'une journée de garde de semaine et le dimanche 18%.**

## 6 - La recherche des modes de garde



**Vous êtes seulement 13% à trouver la recherche de mode de garde d'enfants facile.**

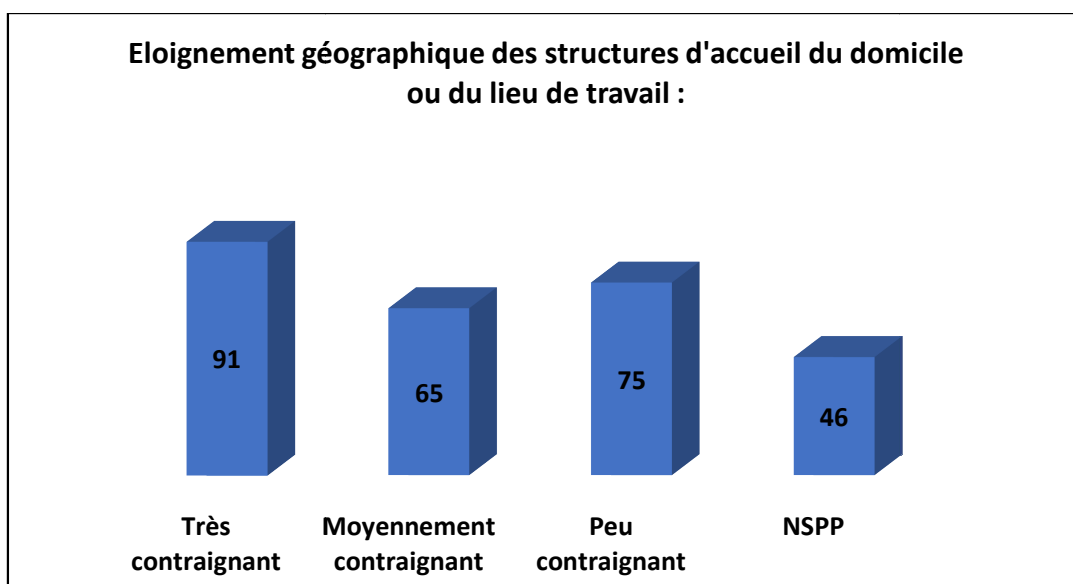
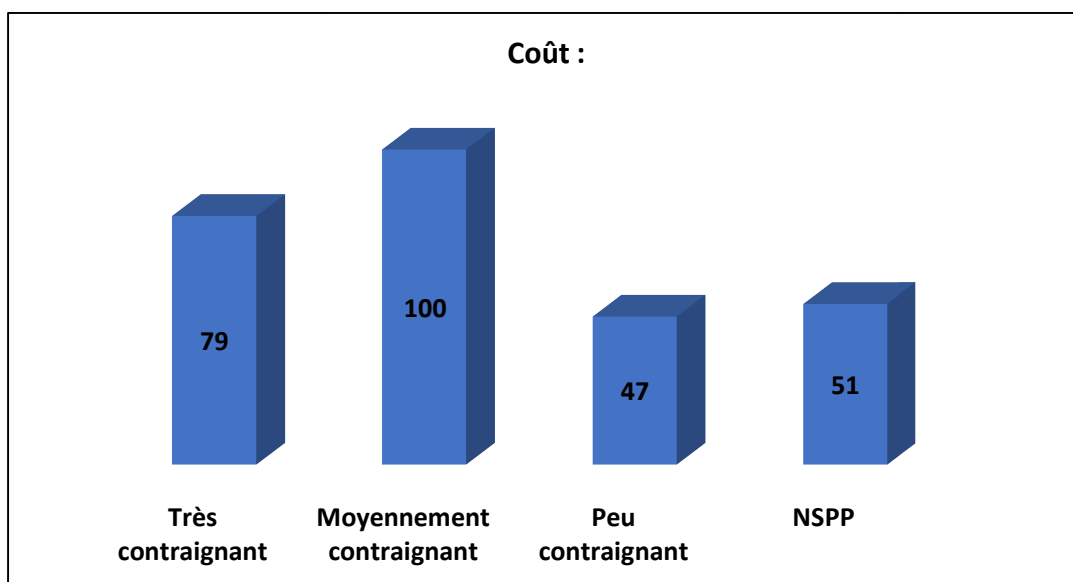
Afin de cerner au mieux les difficultés, nous avons demandé, aux personnes ayant exprimé que leur recherche en mode de garde était à minima moyenne, leur avis sur plusieurs contraintes différentes.



Si ces deux situations restent minoritaires, avec ce constat d'un pourcentage important de "NSPP", elles n'engendrent pas moins des contraintes.

« (En contrainte) Trouver un mode de garde pour des jumeaux dont un est handicapé avec des horaires atypiques. »

« Désistement d'assistante maternelle pour la garde de bébés jumeaux, 1 mois avant la reprise du travail »



Le coût et l'éloignement s'avèrent également importants dans les contraintes de recherche.

Bien que des structures proposent des services de garde en nuit et week-end, **vous êtes nombreux à évoquer la tarification bien plus élevée que les autres modes de garde. Cette tarification empêche d'en faire une solution pérenne.**

Il est d'ailleurs à noter que le réseau des modes de garde du Cotentin est tellement dégradé que même ces structures n'ont pas les ressources nécessaires pour répondre favorablement aux demandes qui leur sont faites !

*« Très difficile, voire impossible, de trouver un moyen de garde (qui ne soit pas hors de prix) en dehors des horaires "classiques" »*

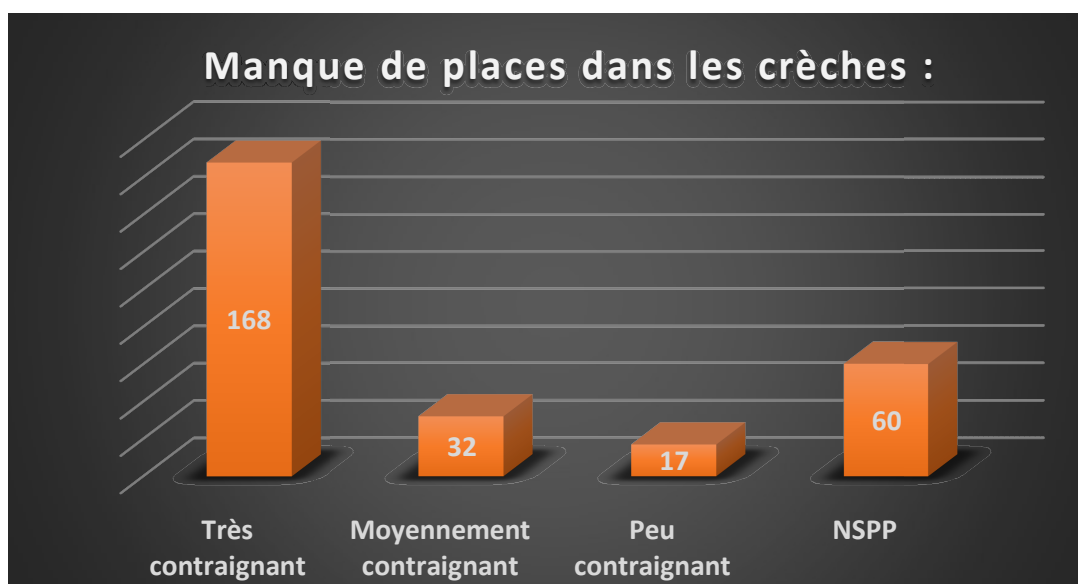
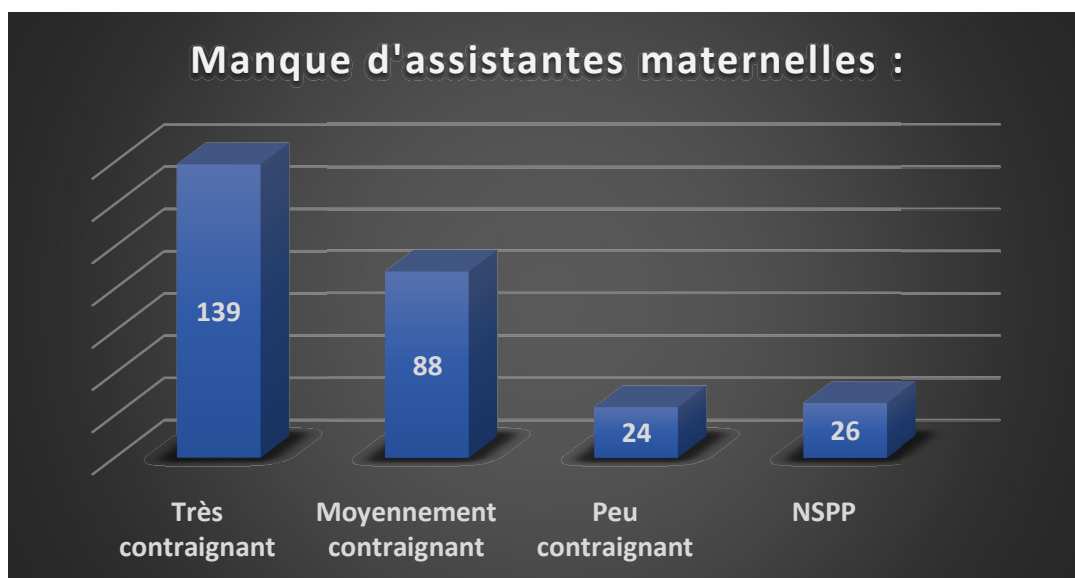
*« Difficultés à faire une dérogation du maire pour l'école, car pas de nourrices sur le secteur - cherche à changer de secteur »*

*« Le prix ! Nous sommes 2 postés en équipe qui se suivent. Pour donner un exemple, en février nous en sommes à 580 €, sans aide de la CAF. Nous avons dû poser des jours et demander de l'aide de la famille pour alléger la facture. »*

*« Ce début d'année, très laborieux de trouver une personne à domicile. Horaires atypiques incompatibles avec services à domicile. J'ai payé presque 800 € sur le mois de janvier, déduction PAJE 83 € !! »*

*« Mon enfant de 1 an est à la crèche de XXXXXX. Je suis mère célibataire et je travaille aux horaires "de bureau", mais avec mes temps de trajets pour me rendre à mon poste je dois laisser mon enfant à une baby-sitter de 6h45 à 8h00 et de 17h30 à 19h00 pour faire un complément de garde intermédiaire avec la crèche qui a des horaires d'ouverture elle*

*aussi "de bureau". Cela devient compliqué financièrement et ce qui le serait encore plus c'est si ma baby-sitter me lâchait. Je ne parle même pas de mon désir d'évoluer dans mon travail (les horaires seraient pires)... »*



**Le manque d'assistantes maternelles et le manque de places dans les crèches sont des contraintes très importantes. Cela suscite beaucoup de commentaires exprimant notamment que les structures sont sous-dimensionnées (crèches, centres aérés).**

Il convient de rappeler qu'en France, entre 2009 et 2019, le nombre d'assistantes maternelles a diminué de 11,3 %.

*« Peu de nourrices disponibles et places en MAM et crèche très limitées. »*

*« Pas de places en crèche. »*

*« Pas de places dans les structures municipales, même pour des horaires normaux. »*

*« Difficulté pour trouver une assistante maternelle et pas de place en crèche. »*

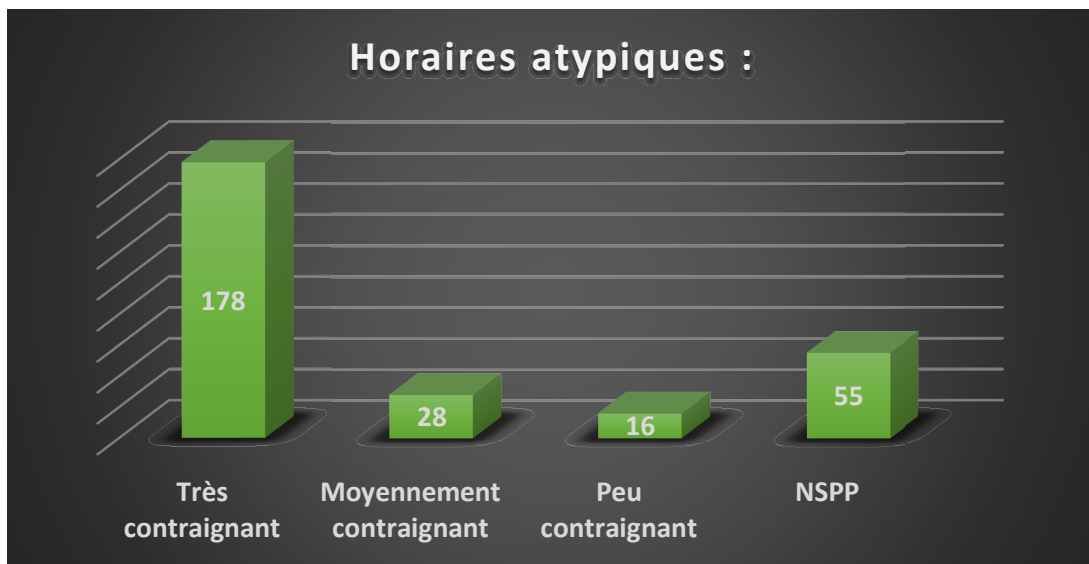
*« Manque de place dans les structures existantes, choix très limité niveau assistantes maternelles. »*

*« Manque de place dans les structures, réactivité très faible, place pour horaire atypique quasi inexistante quand non subventionné par entreprise, critères d'acceptabilité opaque. »*

*« Nombre d'assistantes maternelles et de places en crèche insuffisant. »*

*« Impossible de trouver une nounou et plus de place en crèche ou MAM, j'ai dû quitter mon emploi. »*

## Horaires atypiques :



**Les horaires atypiques sont extrêmement contraignants. C'est la contrainte pour laquelle il y a eu le plus de commentaires.**

« Impossible d'avoir de la place en crèche et impossibilité de trouver une assistante maternelle en horaires atypiques ! »

« Le papa en horaire posté et la maman en horaire décalé, pas de nounou pour prendre l'enfant en garde. »

« 3 enfants avec horaires atypiques, personne de dispo et bien sûr les assistantes maternelles ne veulent pas des périscolaires ça ne rapporte pas ! »

« Nous sommes tous les deux en horaires atypiques et sans famille dans la région. Nous n'avons pas accès aux crèches garde à domicile etc.... car pas de garde de nuit et nous pouvons en avoir besoin. Pour ce qui est des nourrices très peu acceptent les horaires atypiques »

« Horaires de périscolaire pas adaptés le soir, pas de mode de garde le vendredi en soirée. Difficultés à trouver une nounou pour le samedi. »

« Assistante maternelle pratiquant que du HN - MAM faite pour 7h -19h - Problème de garde le week-end = couple de postés et pas possibilité de quitter les postes »

« Je suis surveillante de nuit dans un foyer. Plusieurs soucis pour faire garder un enfant. Il faut trouver une nounou la nuit plus au minimum la matinée suivante pour pouvoir dormir un peu et ce environ 3 nuits/semaine peu de nounou acceptent. On se débrouille avec la famille la nuit et on est en attente de place en crèche le jour pour pouvoir se reposer à la sortie du travail »

« Toutes les assistantes maternelles que j'ai contactées ont refusé de prendre mes enfants car nous avons des horaires atypiques. Seulement une a accepté. J'aurais aimé mettre mes enfants en crèche mais aucune structure ne correspond à notre rythme de travail »

« Obligation de quitter mon travail car pas de possibilités de garde en horaires atypiques si mon conjoint était appelé d'astreinte et que je n'étais pas sortie (21h). »

« Pas de garde assez tôt et assez tard et compliqué pour le samedi. »

« Trouver un mode de garde pour horaires atypiques n'est pas possible pas assez d'assistance maternelle et crèche Pim Pam Pomme pas de place... »

« Des crèches qui ne correspondent pas à nos horaires et des assistantes maternelles qui refusent les horaires atypiques. »

« Le matin tôt avant 7h / le soir après 18h, plus de nourrices. »

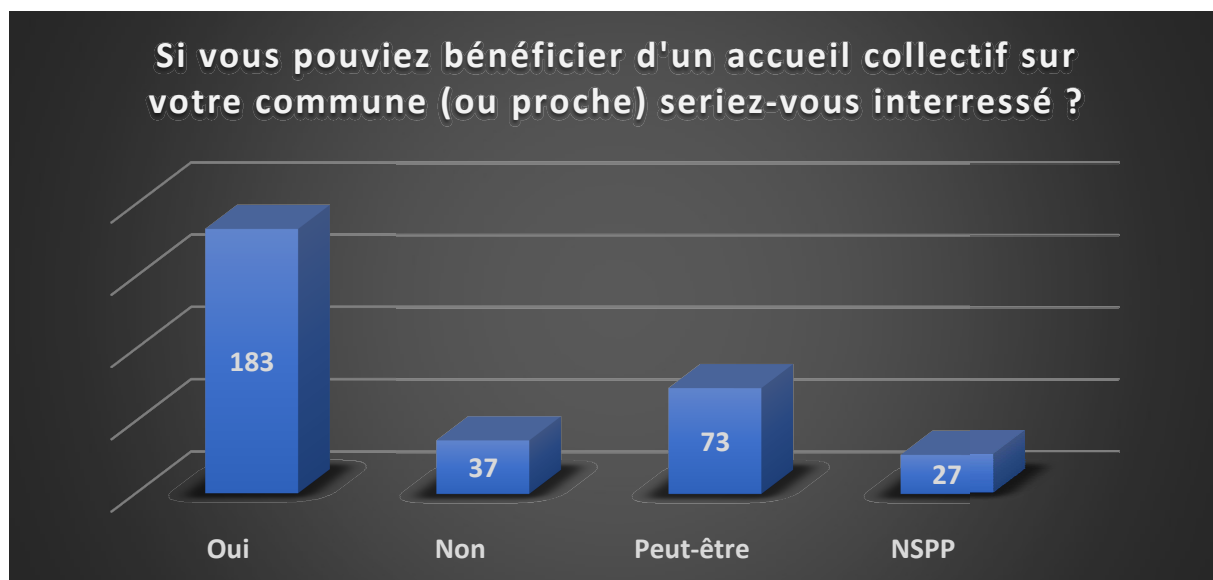


« Difficulté à trouver un mode de garde avec un papa en 5x8 ( EDF) et une maman en 2x8 »

« Nous avons trouvé une Nourrice qui nous garde les enfants la nuit mais ça a un coût et nous avons eu de la chance car il n'y pas beaucoup de nourrice qui acceptent des horaires atypiques. »

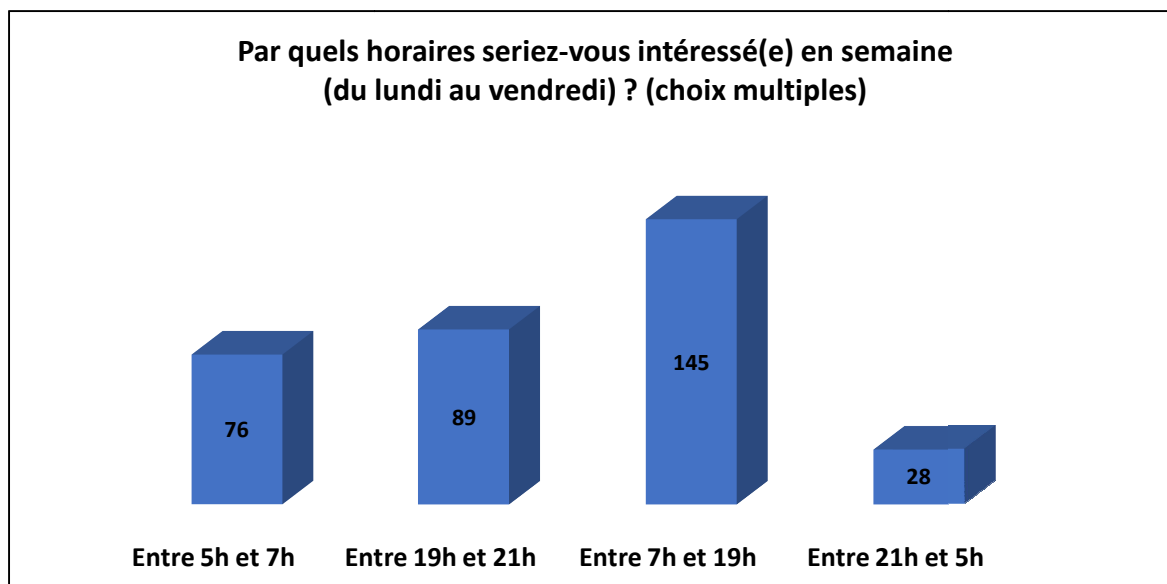
## 7 - L'intérêt de l'accueil collectif

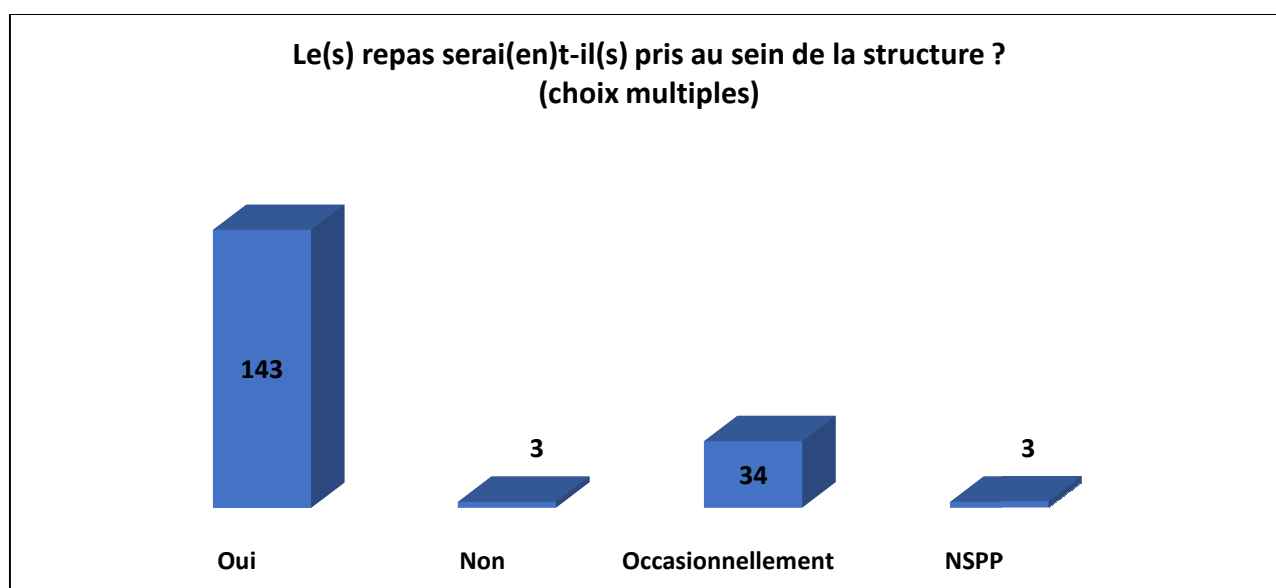
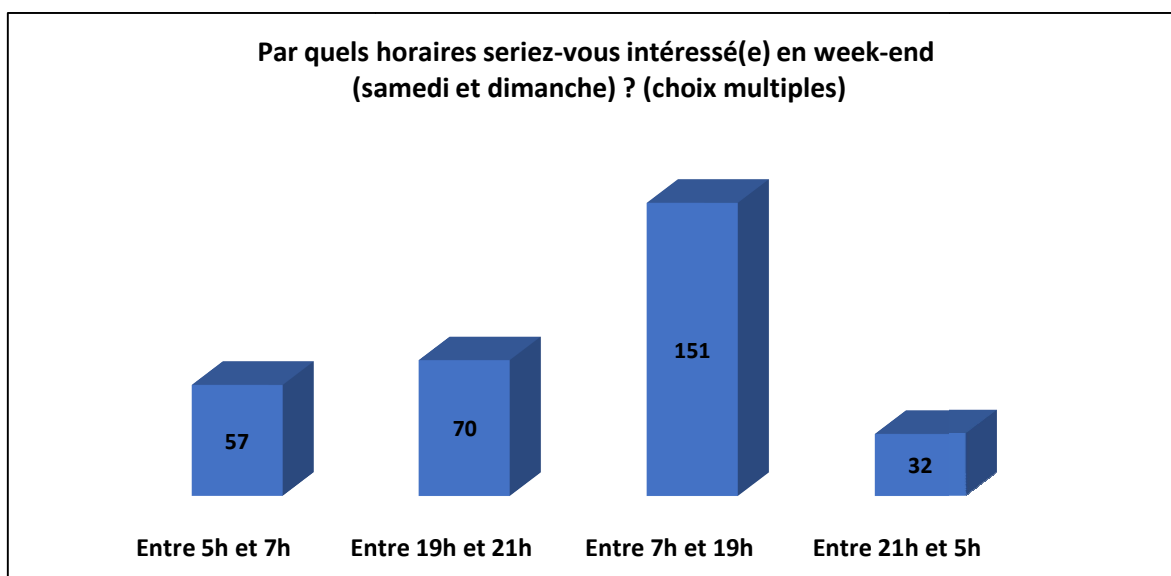
Face à ces contraintes, nous vous avons demandé si vous seriez intéressé par un accueil collectif sur ou proche de votre commune.



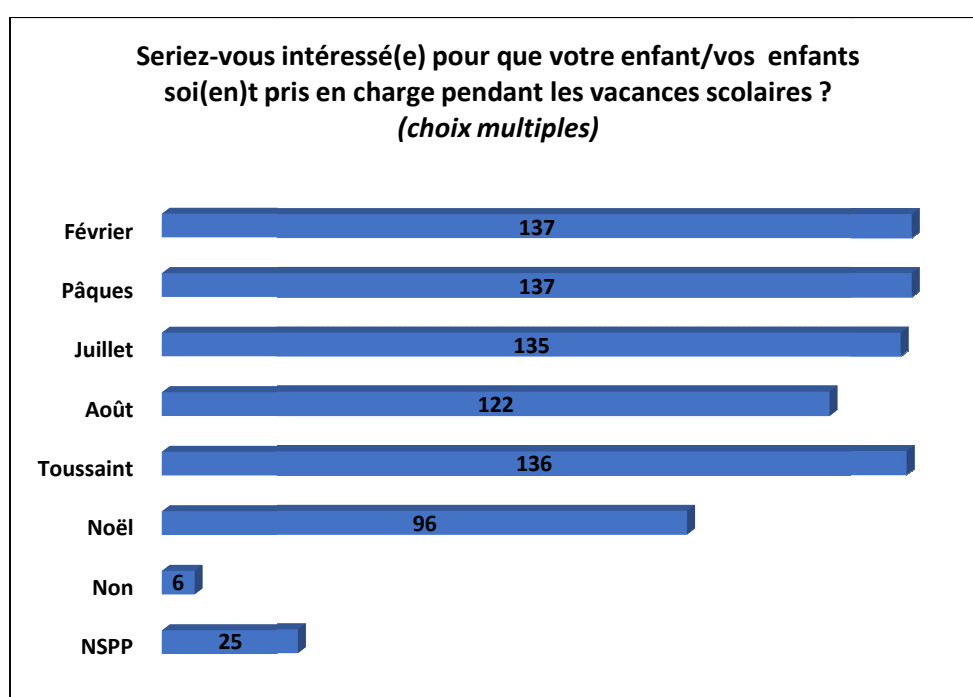
Vous êtes 57% à déclarer être intéressés et 23% l'envisageraient peut-être !

Questions suivantes pour les personnes intéressées ci-dessus (183 personnes).





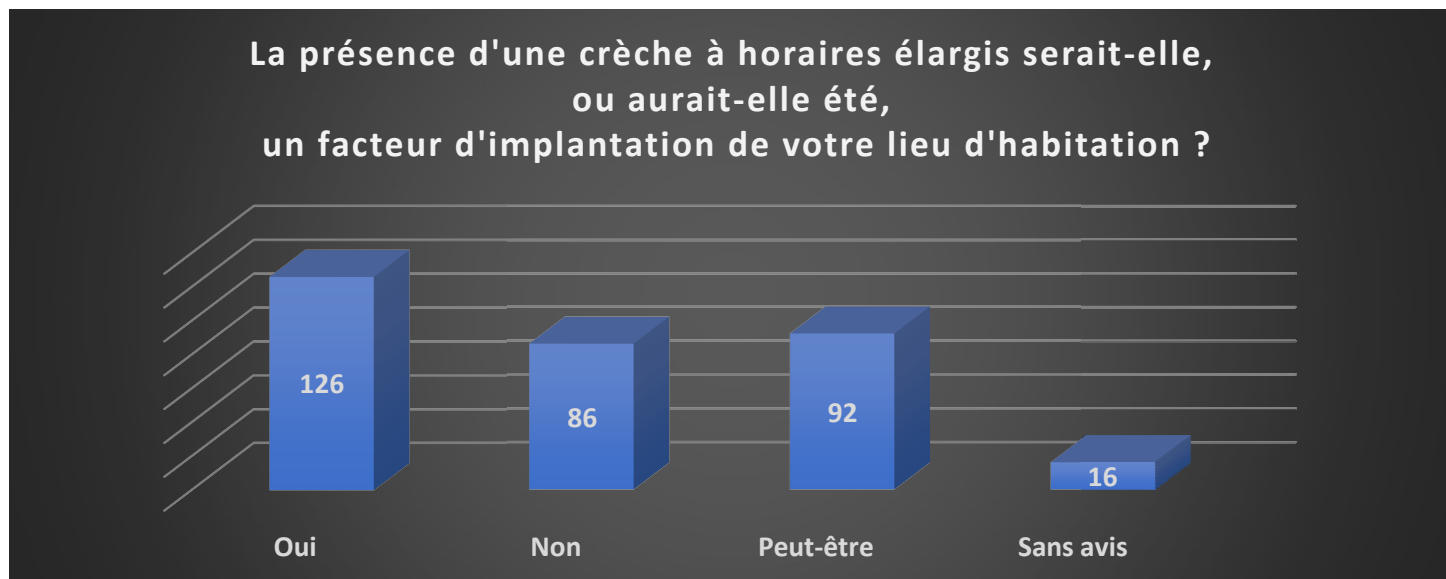
Il s'avère que **78%** des votants auraient besoin d'une structure avec les repas.



Toutes les périodes sont demandées pratiquement au même niveau (74%). Le mois d'août est légèrement en retrait (67%), ainsi que la période de Noël (52%).

## 8- Un enjeu d'attractivité / CONCLUSION

Devant la mise en lumière des contraintes relatives aux horaires atypiques, nous vous avons demandé si la présence d'une crèche à horaires élargis serait, ou aurait été, un facteur d'implantation de votre lieu d'habitation.



**Vous êtes plus de 39% à dire qu'une crèche à horaires élargis aurait été ou serait un facteur d'implantation. 29% déclarent "peut-être" ne fermant ainsi pas la porte à ce facteur.**

**Nous avons également étudié la localisation de vos modes de garde :**

- Vous êtes **37%** à avoir un mode de garde en dehors de votre commune d'habitation
- Vous êtes **40,5%** à avoir une localisation de mode de garde différente que celle souhaitée idéalement.

**Les très nombreux retours de cette enquête sont riches et mettent en valeur les axes majeurs à travailler et à développer concernant les modes de garde dans le Cotentin :**

- Augmenter les capacités d'accueil collectif (crèches, MAM, centres aérés),
- Elargir les plages horaires d'accueil collectif,
- Améliorer le système d'aide financière.

**Ces axes majeurs doivent s'inscrire dans une volonté collective d'amélioration :**

- De l'attractivité de notre territoire (*pour faire venir les entreprises et permettre à celles présentes de répondre à leur besoin de main d'œuvre*),
- De la qualité de vie de nos concitoyens (*accès facilité à l'emploi, conciliation vie professionnelle/vie personnelle améliorée*).

Les capacités d'accueil collectif sont très insuffisantes et les structures sont sous-dimensionnées.

**Les plages horaires d'accueil ne sont pas en phase avec un monde du travail aux horaires atypiques.** Horaires dont le terme « atypiques » est galvaudé tant ils deviennent une norme.

### Le système d'aide financière doit permettre :

- Une meilleure rémunération des assistantes maternelles pour les inciter à travailler en horaires atypiques (la demande de garde d'enfants étant très élevée, les assistantes maternelles privilégient logiquement les horaires dits normaux. Cela leur permet également de respecter la légalité de l'amplitude horaire journalière.)
- Aux parents d'avoir une aide financière spécifique aux horaires atypiques nettement améliorée.
- Aux structures d'élargir leurs horaires.

**Les entreprises, les communes, le département et la région doivent réaliser un travail commun et proposer des solutions ambitieuses permettant de répondre à ces enjeux.**

**Cette problématique est essentielle pour le développement du Cotentin et répondre aux besoins réels de la population.**

81% des répondants touchent une aide de la CAF et 4% une aide de la MSA. Il est essentiel que le travail se fasse en lien avec ces organismes afin d'améliorer les aides sur les horaires atypiques.

